



FAKE NEWS

DU GOUVERNEMENT SUR LA FONCTION PUBLIQUE



Ils sont trop payés !

La majorité des salariés de la fonction publique territoriale Hospitalière et Etat sont en catégorie C, ce qui correspond en début de carrière à un salaire indiciaire gelé depuis bientôt 10 ans de : **1567.24 brut** et enfin de carrière de : **1958.76 brut** payé sur 12 mois. Pour mettre ces salariés en concurrence entre eux, l'Etat propose des primes au mérite !

Ils partent plus tôt en retraite !

Certains personnels dont la pénibilité est reconnue comme les aides-soignantes, peuvent partir à 57 ans, moyennant, comme dans le privé, avoir cotisé entre 161 à 172 trimestres selon son année de naissance, avoir travaillé 10 ans en service actif qui donne droit à 4 trimestres au titre de la pénibilité.

Les autres agents, pour avoir une retraite à taux plein, partent à l'âge légal de 62 ans, bien évidemment s'ils ne sont mis en inaptitude quelques années plus tôt.



Ils sont trop nombreux !



5.480 millions de personnes travaillent dans les trois versants de la fonction publique dont 966 000 contractuels, 305.400 militaires, et 360 200 agents relevant « d'autres catégories et statuts » dont 122.100 médecins, 50.400 assistants maternels et familiaux, 16.800 apprentis...

Avec 89 fonctionnaires pour 1.000 habitants, la France se situe au même niveau que la Belgique, loin derrière le Danemark, qui domine le classement avec plus de 145 agents pour 1.000 habitants, la Finlande (129,40 agents) et la Suède (123,60). Par contre, nous sommes loin devant la Roumanie et la République tchèque qui sont les bons élèves de l'Europe, avec moins de 10 fonctionnaires pour 1.000 habitants.

En France la situation des ehpad publics démontre cette fausse information.

Ils travaillent moins que les salariés du privé !

Le temps de travail des fonctionnaires (1607 heures) est annualisé. Il peut être diminué en fonction des métiers et des tâches, pénibilité, dangerosité, horaires atypiques, exemple : les astreintes pour les personnels hospitaliers ou territoriaux donnent droit à des heures de compensation. Le travail de 20 dimanches et jours fériés donnent droit à 2 jours de repos supplémentaires dans la FPH,

La législation dans le statut de FPH (par exemple) sur le travail de nuit, impose aux salariés un temps de travail de 32 heures semaines.



Ils ont un travail garanti à vie !

Dans les 3 versants de la Fonction publique, un agent peut être licencié pour insuffisance professionnelle, comme dans le privé. Ils subissent aussi les restructurations avec des mobilités imposées ou après le refus d'offre de poste par le fonctionnaire dont l'emploi a été supprimé ou en l'absence de proposition de postes, l'agent peut être licencié ; mais également pour inaptitude physique.

On paie trop d'impôt pour les services publics et surtout pour les fonctionnaires !



En 2017, l'impôt moyen sur le total des foyers fiscaux était de **982 € pour l'Indre**, **982 euros** d'impôt par foyer pour financer, l'entretien des routes départementales et communales, l'éducation de nos enfants, les cantines, les transports scolaires, les interventions des pompiers....

On oublie aussi que l'impôt sert à financer les entreprises privées, les établissements de santé privés, l'union européenne, la politique agricole, l'armée, la justice, l'organisation des élections et le remboursement des campagnes électorales...

Alors pourquoi les gouvernements successifs tapent à longueur de temps sur les fonctionnaires ?

Ce n'est que pour mieux diviser les salariés, les citoyens entre eux ! Etouffer toute contestation, rendre illégitimes toutes revendications.

- ☛ Parce que les services publics sont une manne financière pour le capitalisme.
- ☛ Parce qu'il faut brader nos services publics pour toujours plus de profits.
- ☛ Parce qu'il faut casser notre modèle social au nom du profit des grands groupes financiers
- ☛ Parce qu'il faut précariser les salariés pour satisfaire les profits du patronat
- ☛ Parce qu'il faut toujours plus de politique d'austérité pour satisfaire la commission européenne



Ensemble, pour combattre ces politiques de destructions de notre modèle social, nous devons unir toutes nos forces militantes dans cette lutte de classe, celle des travailleurs contre celle des exploités. Nous devons converger tous ensemble pour gagner des nouveaux droits pour un monde de progrès et de justice sociale.

Pour faire barrage aux lois en gestation sur la transformation de la fonction publique, sur la loi de modernisation de notre système de santé, et la loi sur l'école de la confiance,

ensemble dès aujourd'hui, impulsons une grande journée de grève et manifestation

le 9 mai 2019 à 10 h 00

place de la République à Châteauroux